

	PAGE
221. S'il n'y a pas de juge dans l'endroit où la personne est détenue.. . . .	94
222. Facilités accordées ici pour accorder le bref.. . . .	95
223. Objet de ces facilités.. . . .	95
224. Rôle des juges de paix en certains cas.. . . .	95
225. Quand peut-on renouveler la demande pour le bref quand il a déjà une fois été refusé.. . . .	95
226. La Cour à le même pouvoir que le juge.. . . .	96

CHAPITRE QUATRIÈME.

227. Le bref est un remède contre une contrainte illégale d'une nature privée.. . . .	96
228. Autorité des parents sur leurs enfants, des tuteurs sur leurs pupilles, du mari sur sa femme, du maître sur son apprenti, du précepteur sur son élève.. . . .	97
229. Quelle est la règle générale sur cette matière.. . . .	97
230. S'il s'agit de personnes ayant atteint l'âge de discrétion.. . . .	97
231. Ce que peut faire le juge quand la requête vient de la personne contrainte elle-même.. . . .	97
232. S'il s'agit d'un mari qui réclame sa femme.. . . .	97
233. Ce que les tribunaux sont appelés à décider en pareil cas.. . . .	98
234. Degré de contrainte requis.. . . .	99
235. Cas des enfants en bas âge.. . . .	99
236. Sous quel contrôle est l'enfant.. . . .	99
237. La cour exerce alors une juridiction d'équité.. . . .	100
238. S'il s'agit d'un enfant légitime.. . . .	100
239. Cas d'un enfant illégitime.. . . .	100
240. Si l'enfant a atteint l'âge de discrétion.. . . .	100
241. Jurisprudence anglaise.. . . .	100
242. Cause célèbre de R. vs. Greenhill.. . . .	101
243. Jurisprudence américaine.. . . .	101
244. Exception au droit souverain de la mère quant à l'enfant illégitime.. . . .	101
245. L'enfant qui a atteint l'âge de discrétion n'est pas entièrement libre de faire élection.. . . .	101
246. Cause célèbre de Rex vs Delaval.. . . .	101
247. Ce que c'est que l'âge de discrétion.. . . .	102
248. Tuteur et pupille ; ce qui doit être pris en considération.. . . .	102
249. Cause de Kennedy et Barlow chez nous.. . . .	103
250. Jurisprudence générale dans la Province de Québec.. . . .	103